

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit WestripV-120

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Décapant alcalin
Restrictions d'utilisation Pour usage industriel seulement

Données du fournisseur

West Penetone Inc.
10900 Secant
Montréal, QC, H1J 5S1
Tel: 514-355-4660

Numéro de téléphone d'urgence

West Penetone Inc. : (514) 355-4660 8h-17h lundi au vendredi
Centre Antipoison (urgence 24H): 1-844-POISON-X ou 1-844-764-7669

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

| | |
|--|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Toxicité aiguë orale | Catégorie 4 |
| Corrosifs pour les métaux | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger :

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif en cas d'ingestion.



Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer à l'eau (ou se doucher). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils de prudence - stockage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets conformément à la réglementation locale/provinciale/ou fédérale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Hydroxyde de potassium | 1310-58-3 | 15-22 |
| Glucoheptonate de sodium | 31138-65-5 | 5-10 |
| Éther monobutyl d'éthylène glycol | 111-76-2 | 1-3 |
| Éther monobutyl de diéthylène glycol | 112-34-5 | 1-3 |
| Méthanol | 67-56-1 | 1-3 |

4. PREMIERS SOINS**Contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer à l'eau (ou se doucher). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Boire un ou deux verres d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Les symptômes incluent une sensation de picotement et/ou l'apparition de rougeurs aux tissus.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Acides forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

| Nom chimique | ACGIH TLV |
|---|---------------------------|
| Hydroxyde de potassium 1310-58-3 | STEL: 2 mg/m ³ |
| Éther monobutyl d'éthylène glycol 111-76-2 | TWA: 20 ppm |
| Méthanol 67-56-1 | TWA: 200 ppm (peau) |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité ou masque facial.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de caoutchouc ou néoprène et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire approuvé NIOSH/MSHA.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE :

Gel visqueux brun pâle

ODEUR

Faible solvant

SEUIL OLFACTIF :

Pas disponible

TENSION DE VAPEUR, mm Hg À 20°C :

Sans objet

DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) :

Sans objet

DENSITÉ RELATIVE A 20°C:

1.24

| | |
|---|---|
| pH : > 13.5 | SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Complète |
| POINT DE FUSION/CONGÉLATION : Pas disponible | COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU : Pas disponible |
| POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION: 100°C | TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Aucune |
| POINT D'ÉCLAIR: Aucun | TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: Pas disponible |
| TAUX D'ÉVAPORATION, eau = 1 : 1 | VISCOSITÉ: > 2000 cps |
| INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ): Sans objet | LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : SUPERIEURE: Sans objet INFERIEURE : Sans objet |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

Conditions à éviter

Entreposer à l'écart des matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| Nom chimique | DL50 orale | DL50 cutanée | CL50 par inhalation |
|--|-------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Hydroxyde de potassium 1310-58-3 | 273 mg/kg (rat) | > 1260 mg/kg (lapin) | Sans objet |
| Éther monobutyl d'éthylène glycol 7664-38-2 | 1300 mg/kg (rat) | > 2 g/kg (rat) | 450 ppm (rat) - 4 heures |
| Glucoheptonate de sodium 31138-65-5 | 1870 mg/kg (rat) | Aucun renseignement disponible | Sans objet |
| Éther monobutyl de diéthylène glycol 112-34-5 | 3384 mg/kg (rat) | 2700 mg/kg (lapin) | Aucun renseignement disponible |
| Méthanol 67-56-1 | 15800 mg/kg (rat) | 20 mL/kg (lapin) | 64000 ppm (rat) |

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|--|--|
| Lésions oculaire graves/irritation oculaire | Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. |
| Corrosion /irritation de la peau | Corrosif pour les tissus. |
| Ingestion | L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. |
| Inhalation | L'inhalation des solutions vaporisées peut causer de l'irritation ou brûlures aux voies respiratoires. |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|---|---|
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Non sensibilisant. |
| Effets mutagènes sur les cellules germinales | Aucun connu. |
| Cancérogénicité | Ne contient aucun ingrédient inscrit comme cancérogène pour l'humain. |
| Toxicité pour le système reproducteur | Aucun connu. |
| Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique | Aucun connu. |
| Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée | Aucun connu. |
| Danger par aspiration | Aucun connu. |

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation sévère et/ou brûlures aux tissus exposés. Les symptômes incluent une sensation de picotement et/ou l'apparition de rougeurs aux tissus.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Emballage contaminé

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD

UN3266, LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, INORGANIQUE, N.S.A. (hydroxyde de potassium), classe 8, GE II

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Tous les ingrédients figurent sur la LIS.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation : 8 novembre 2023
Date de révision : 26 août 2025
Note de révision Révision du numéro de téléphone d'urgence et Section 14.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité